MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rapport du Jury de l'Académie de Clermont-Ferrand CRPE 2016
Oral 2 : Entretien à partir d'un dossier

Première partie : sujet relatif à une APSA

1. Réponses du candidat et entretien avec le jury

Les candidats apparaissent dans l'ensemble comme bien préparés pour présenter le déroulement théorique d'un module d'apprentissage.
Sont en réussite ceux qui ont le plus approfondi leur préparation et mis en lien cette réflexion théorique et la réponse à la question du sujet.
Des connaissances approfondies leur permettent alors de répondre au sujet lors de leur exposé mais également durant l'entretien. Ces bonnes connaissances sont indispensables pour traiter la diversité des champs de questionnement.
L'évaluation de la prestation du candidat porte sur sa capacité à répondre précisément à la question posée par le sujet et à mettre réellement en relation sa réponse avec les programmes d'EPS, ce qu'il y a à apprendre dans l'APSA et sa connaissance du développement de l'enfant.

Souvent la durée de l'entretien permet à la fois de revenir sur l'exposé du candidat pour notamment approfondir le questionnement à partir de la thématique du sujet. Les candidats doivent ici montrer au jury leur aptitude à concevoir des mises en œuvre pratiques de l'enseignement de l'EPS, leur aptitude à faire des choix, à analyser les propositions faites dans le sujet.
Il est apprécié des candidats qu'ils aient la capacité de prendre appui sur les connaissances didactiques de l'APSA, sur la pédagogie et sur les connaissances générales liées à l'EPS. En ce sens, les candidats ont à s'interroger sur les enjeux de la discipline, à intégrer et mettre en relation d'autres dimensions de l'EPS qui sont bien souvent oubliées (santé, culture, sociale...).

2. Conseils donnés aux candidats

Il est important que le candidat présente de manière claire et compréhensible par le jury des situations d'apprentissage réalistes répondant précisément au questionnement du sujet. Lors de l'entretien, les questions posées sont autant d'éléments qui permettent d'approfondir les réponses ou d'aiguiller sur des aspects qui n'ont pas été perçus par le candidat. Les bons candidats n'hésitent pas à s'en emparer pour rectifier et améliorer leurs propositions de situation d'apprentissage montrant ainsi leur capacité à entrer dans un dialogue pédagogique. Le candidat ne doit être surpris par des questions qui touchent une éventuelle pratique sportive personnelle et les transferts envisageables à l'enseignement en école primaire.
Même si ce rapport n'a pas vocation à être exhaustif dans ces recommandations, il n'en demeure pas moins que l'on peut compléter ces premières observations par quelques éléments pouvant nourrir utilement les échanges avec les membres des commissions :
- Proposer des variables didactiques pour faire évoluer les situations sans attendre les questions du jury.
- Penser à mettre en lien l'activité avec d'autres domaines d'apprentissage et illustrer avec des exemples concrets

- Etre capable de développer une situation d'apprentissage en cohérence avec la problématique et intégrée dans une séquence
- Acquérir des connaissances sur le développement de l'enfant, sur la sécurité et sur l'éducation à la santé
- Même si elle n'a aucun caractère obligatoire, la schématisation de la situation proposée est une aide à l'explicitation pour le candidat et à la compréhension pour les membres des commissions (utilisation du tableau blanc à disposition)
- La connaissance de la place de l'enseignement de l'éducation à la santé à l'école ne doit pas seulement être évoquée : illustrer avec des exemples concrets

Deuxième partie : dossier de 5 pages portant sur une mise en situation

1. **Exposé du candidat:**

Globalement, les exposés des candidats correspondent aux attendus de l'épreuve en termes de durée même si certains exposés se sont révélés plus limités (environ dix minutes).
Les meilleurs candidats parviennent à recontextualiser le sujet à travers les préoccupations éducatives actuelles et à faire appel à d'éventuelles expériences vécues en stage.
L'exposé doit être l'occasion de dépasser une connaissance livresque du système éducatif en montrant des compétences d'analyse et des aptitudes à construire des réponses en tant que futur professionnel acteur du système éducatif.

2. **Entretien avec le jury**

La durée suffisamment longue de cet entretien (trente minutes) doit conduire le candidat à entrer dans le développement de réponses argumentées s'appuyant sur les questions et relances des membres de la commission.
Il est regrettable que certains candidats ne dépassent pas la simple reformulation du contenu du dossier. Les bons candidats témoignent d'une réflexion qui prend en compte différents arguments en vue de leur future pratique professionnelle.

3. **Conseils donnés aux candidats**

Il est essentiel de montrer aux membres de la commission que l'on s'interroge sur les pratiques pédagogiques et que l'on est prêt à investir les apports de la recherche pédagogique dans le cadre d'une future professionnalité.
Il est attendu que le candidat intègre dans ses réponses des éléments de réflexion personnelle et s'appuie éventuellement sur les pratiques de classes observées lors des stages ou des apports de conférence ou de lectures.
Le candidat doit être prêt à définir précisément, à la demande des membres de la commission, les termes et concepts utilisés lors de l'exposé dans un souci de clarification et de précision de sa pensée.
Si une remise en contexte de la question est utile et intéressante pour lancer l'exposé, elle ne doit pas occulter les réponses aux questions qui doivent mobiliser l'essentiel du temps et doivent impérativement être traitées dans leur globalité.

4. **Conseils d'ordre général pour l'ensemble de l'épreuve**

Le candidat doit montrer sa capacité à prendre en compte de manière réaliste les besoins des élèves en fonction des contextes (classe, école, équipe éducative, zones rurale et urbaine, cycles concernés…).
Il devra témoigner dans les réponses apportées des valeurs qui le portent dans une perspective d'égalité des chances entre les élèves, de l'équité des territoires et du respect des valeurs de la République.
Même si la durée de l'épreuve est relativement importante, il convient de veiller à la qualité de l'expression orale, du registre de langue, de la posture et de l'écoute. Les signes d'agacement voire d'exaspération ne sont pas perçus positivement de la part des membres des commissions.

Troisième partie : données statistiques

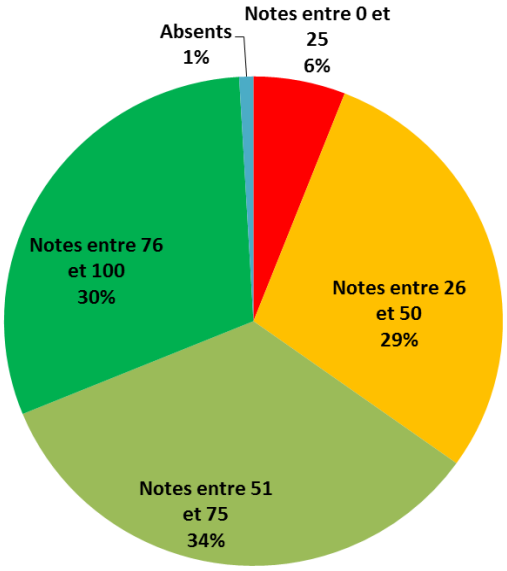

Répartition des notes jurys publics oral 2

218 admissibles

2 absents

95 postes offerts

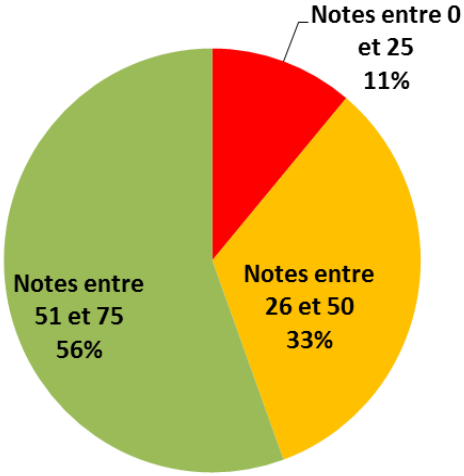

Répartition des notes jury 3ème concours oral 2

9 admissibles

Pas d'absents

5 postes offerts

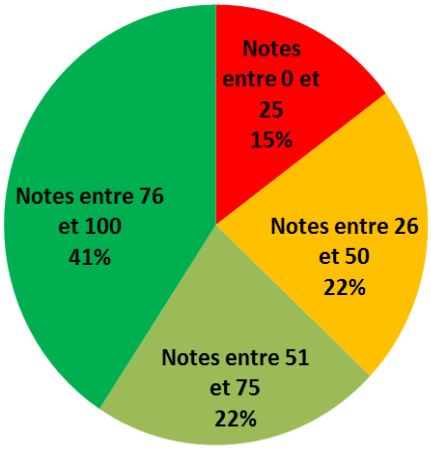

Répartition des notes concours privé oral 2

27 admissibles

Pas d'absents

15 contrats offerts